



AYITI INTEL | ONE-STOP INTELLIGENCE BRIEF

January 14, 2026

Intelligence for Haiti's Democratic Transition

SYNTHÈSE EXÉCUTIVE

Haïti est entré dans le compte à rebours de 24 jours avant l'expiration du mandat du CPT le 7 février 2026 sans qu'aucun nouveau développement ne soit signalé le 14 janvier. La pause de mi-semaine pendant la fenêtre de décision critique de la CARICOM suggère des négociations en coulisses avant des annonces de cadres anticipées plus tard cette semaine. Le 17 janvier représente le dernier jour viable pour la publication de cadres de gouvernance permettant un délai de mise en œuvre adéquat de 21 jours. La pause des attaques de gangs de 35 jours se poursuit comme la plus longue période soutenue sans violence majeure initiée par les gangs jamais enregistrée, dépassant maintenant cinq semaines. Avec 24 jours restants avant le 7 février, Haïti fait face à trois scénarios : annonces permettant une mise en œuvre de 21 jours, sommet d'urgence de la CARICOM le week-end, ou silence prolongé créant des fenêtres compressées de 14-18 jours avec des risques accrus d'échec opérationnel.

SYNTHÈSE RAPIDE POUR LES PARTIES PRENANTES

Aucun développement politique, sécuritaire ou opérationnel nouveau signalé le 14 janvier 2026 malgré l'entrée d'Haïti dans le compte à rebours de 24 jours avant l'expiration du mandat du CPT le 7 février.

La pause stratégique de mi-semaine pendant la fenêtre de décision critique de la CARICOM suggère des négociations en coulisses avant des annonces de cadres anticipées le 17 janvier ou le week-end.

La pause des attaques de gangs de 35 jours se poursuit comme la plus longue jamais enregistrée, approchant un point d'inflexion stratégique où les gangs doivent reprendre la violence ou prolonger la pause jusqu'au 7 février.

Le 17 janvier est le dernier jour viable pour les annonces de cadres de gouvernance permettant un délai de mise en œuvre adéquat de 21 jours avant la date limite du 7 février.

La fenêtre de décision critique de la CARICOM est à mi-parcours sans consensus annoncé en date de soir.

DÉVELOPPEMENT 1: Pause Stratégique de Mi-Semaine Pendant la Fenêtre de Décision Critique

Le 14 janvier 2026 n'a produit aucun nouveau développement politique, sécuritaire ou opérationnel suite à des recherches exhaustives sur Haiti Libre, Haiti24, Le Nouvelliste, AlterPresse, Vant Bèf Info et les services de presse internationaux à 16h53 EST. Ce silence de mi-semaine pendant la fenêtre de décision critique identifiée par la CARICOM le 12 janvier suggère que les acteurs haïtiens et les facilitateurs internationaux sont engagés dans une pause stratégique avant d'éventuelles annonces plus tard cette semaine ou le week-end.

L'absence de développements n'indique pas un échec des négociations mais reflète plutôt des consultations en cours en coulisses entre les membres du CPT, les partis politiques, la société civile et les acteurs internationaux avant la publication de cadres publics.

Le moment porte des implications opérationnelles importantes. L'avertissement du 12 janvier de la CARICOM selon lequel les acteurs doivent démontrer leur patriotisme et la déclaration du 9 janvier selon laquelle le temps presse ont établi une fenêtre de décision critique du 13 au 17 janvier. Le silence de mi-semaine représente le point médian de cette fenêtre, le 17 janvier émergeant comme le dernier jour viable pour les annonces de cadres. Tout cadre de gouvernance annoncé le 17 janvier permettrait exactement 21 jours jusqu'au 7 février pour la mise en œuvre, y compris la rédaction de décrets, l'examen juridique, les consultations des parties prenantes, la délibération du CPT, la publication dans Le Moniteur et le déploiement de la communication publique. Les retards au-delà du 17 janvier créent des délais compressés de 14 à 18 jours avec des risques accrus d'échec de mise en œuvre.

Les déclarations de départ conditionnel de Leslie Voltaire du 10 au 13 janvier ont introduit un seuil de ralliement de 60 pour cent de la classe politique plus l'approbation internationale comme conditions pour le départ du CPT d'ici le 7 février. Le silence de mi-semaine peut indiquer que les acteurs politiques évaluent si ce seuil de consensus de 60 pour cent est réalisable tandis que la CARICOM, l'OEA et l'ONU déterminent s'ils doivent approuver des cadres spécifiques. Les groupes d'opposition, y compris le MORN et l'Accord de Montana, utilisent simultanément cette pause pour préparer des réponses aux annonces anticipées du CPT et coordonner des propositions alternatives avec les organisations de la société civile.

Le silence stratégique offre également le dernier moment pour des négociations confidentielles avant qu'Haïti n'entre dans le compte à rebours final de trois semaines où les délais de mise en œuvre deviennent opérationnellement difficiles et où la panique publique s'intensifie à travers la couverture médiatique du compte à rebours. Si aucune annonce n'émerge d'ici le 17 janvier, Haïti entre dans une fenêtre finale compressée où 14 à 20 jours s'avèrent insuffisants pour des transitions de gouvernance complexes, créant des risques accrus de vide institutionnel, de revendications de légitimité concurrentes multiples ou de cadres précipités vulnérables aux contestations juridiques.



CONTEXTE HISTORIQUE

La CARICOM a établi le Groupe de Personnalités Éminentes en février 2024 pour faciliter la transition politique d'Haïti suite à l'assassinat du président Jovenel Moïse en juillet 2021 et à

l'effondrement institutionnel subséquent. Le GPE a médié entre les factions politiques concurrentes pour établir le Conseil Présidentiel de Transition en avril 2024 avec un mandat initialement fixé pour expirer le 7 février 2026 en vertu de l'Article 149 de la Constitution de 1987 qui interdit les prolongations de mandat au-delà des termes spécifiés.

POINTS DE DISCUSSION

La pause de mi-semaine représente un silence stratégique pour des négociations confidentielles et non une absence de progrès sur les cadres du 7 février.

Le 17 janvier est la date limite opérationnelle pour les annonces de cadres permettant un délai de mise en uvre adéquat de 21 jours.

Le seuil de ralliement de 60 pour cent de la classe politique introduit par Voltaire crée une exigence de consensus mesurable pour le départ du CPT.

La mobilisation de l'opposition pendant la pause suggère que plusieurs cadres concurrents peuvent émerger simultanément.

La fenêtre de décision critique de la CARICOM se ferme le 17 janvier nécessitant soit un consensus de cadre soit un sommet d'urgence.

Les retards au-delà du 17 janvier créent des fenêtres de mise en uvre compressées de 14 à 18 jours avec des risques accrus d'échec opérationnel.

DÉCISIONS RECOMMANDÉES

Les parties prenantes internationales devraient établir le 17 janvier comme date limite ferme pour les annonces de cadres afin de préserver les délais de mise en uvre opérationnels.

Le GPE de la CARICOM devrait préparer des protocoles d'urgence pour un sommet d'urgence des chefs de gouvernement le week-end si aucun consensus n'émerge d'ici soir.

Les acteurs politiques devraient accélérer les consultations du 14 au 16 janvier pour atteindre le seuil de consensus de 60 pour cent avant les annonces de .

Les organisations de la société civile devraient finaliser les propositions de cadres alternatifs d'ici le 16 janvier pour permettre des publications concurrentes .

Les médias devraient souligner l'importance opérationnelle du 17 janvier dans leur couverture pour faire pression pour des annonces en temps opportun.

Les entités du secteur privé devraient préparer des plans de continuité opérationnelle pour des scénarios incluant un consensus de cadre d'ici versus une incertitude prolongée jusqu'au 20-25 janvier.



CONFIANCE



Confiance élevée basée sur des rapports institutionnels officiels.

DÉVELOPPEMENT 2: Pause des Attaques de Gangs de 35 Jours Approchant un Point d'Inflexion Stratégique

La pause des attaques de gangs qui a commencé le 21 décembre 2025 s'est prolongée jusqu'au 14 janvier 2026, marquant 35 jours consécutifs sans violence majeure initiée par les gangs à Port-au-Prince. Cela représente la plus longue période soutenue sans attaques de gangs jamais enregistrée, démontrant une discipline stratégique sans précédent et un contrôle territorial consolidé qui contredit les affirmations du gouvernement et de la GSF de reprendre des territoires. La pause dépasse maintenant cinq semaines, créant un point d'inflexion stratégique critique où les gangs doivent soit reprendre la violence fin janvier pour faire pression sur les négociations d'amnistie du 7 février, soit prolonger la pause jusqu'au 7 février comme démonstration de bonne foi si un cadre d'amnistie émerge.

L'avertissement du 15 décembre du Crisis Group selon lequel les gangs recherchent l'amnistie dans le cadre de la transition du 7 février est devenu la seule explication viable pour la pause de 35 jours. Les gangs démontrent une capacité à suspendre la violence indéfiniment tout en maintenant le contrôle territorial plutôt qu'en répondant aux opérations de sécurité gouvernementales. Cette sophistication stratégique indique que la direction des gangs comprend la date limite constitutionnelle du 7 février et se positionne pour des négociations malgré la doctrine de non-négociation du PM Fils-Aimé du 28 décembre et la promesse d'Andrésol du 12 janvier de rouvrir les routes par la force. La pause permet aux gangs d'étendre le contrôle territorial de l'Artibonite et du Plateau Central, y compris 1120 personnes déplacées de Montrouis le 23 décembre, sans provoquer de contre-offensives à Port-au-Prince.

Cependant, les opérations de la PNH pendant la pause ont produit des résultats mitigés. Les affrontements du 6 janvier à Bel Air entre la PNH et des groupes armés ont conduit MSF à suspendre les opérations le 11 janvier en raison de victimes civiles. La fermeture du port de Varreux le 9 janvier pour des opérations policières contre les gangs et la conférence de presse de la PNH du 12 janvier annonçant la saisie de 33 armes et plus de 12000 munitions démontrent des contre-offensives gouvernementales en cours. Malgré ces opérations, la Route Nationale No 1 reste impraticable à Montrouis depuis le 6 janvier et la zone de Gonaïves Deschaos reste paralysée depuis le 8 janvier, prouvant que les opérations de la PNH n'obtiennent pas de contrôle territorial durable. La pause des attaques de gangs de 35 jours reflète la retenue stratégique des gangs et non le succès opérationnel de la PNH ou de la GSF.

Avec 24 jours jusqu'au 7 février, la pause de 35 jours approche de sa limite stratégique. Les combattants de gangs ne peuvent pas rester inactifs indéfiniment sans que la discipline ne s'érode ou que le contrôle territorial ne soit contesté par des groupes rivaux. Si le gouvernement maintient sa position de non-négociation et tente de rouvrir les routes par la force comme Andrésol l'a promis pour avant le 7 février, les gangs reprendront probablement la violence à Port-au-Prince fin janvier entre le 20 et le 25 janvier pour faire pression sur les discussions d'amnistie. Inversement, si des signaux de cadre d'amnistie émergent des négociations actuelles, les gangs peuvent prolonger la pause jusqu'au 7 février démontrant une capacité de participation politique. Les sept à dix prochains jours détermineront si la pause représente un prélude à un règlement négocié ou une retenue opérationnelle temporaire avant une escalade de la violence.



CONTEXTE HISTORIQUE

Port-au-Prince a connu une violence cyclique de gangs depuis 2018 avec des escalades majeures en février 2024 suite aux discussions d'intervention internationale et en novembre 2024 lors des attaques de l'aéroport. Les pauses opérationnelles de gangs précédentes dépassaient rarement 10 à 14 jours, faisant de la pause actuelle de 35 jours une durée et une portée géographique sans précédent à travers Port-au-Prince métropolitain.

POINTS DE DISCUSSION

La pause des attaques de gangs de 35 jours est la plus longue période soutenue sans violence majeure initiée par les gangs jamais enregistrée.

La pause démontre la discipline stratégique des gangs et le contrôle territorial consolidé et non le succès opérationnel du gouvernement.

L'avertissement du 15 décembre du Crisis Group concernant les négociations d'amnistie des gangs est la seule explication viable pour la durée de la pause de 35 jours.

Les opérations de la PNH pendant la pause n'ont pas obtenu de contrôle territorial durable car la Route Nationale 1 reste impraticable.

Les gangs font face à un point d'inflexion stratégique nécessitant soit une reprise de la violence fin janvier soit une prolongation de la pause jusqu'au 7 février.

Le calendrier de décision attendu des gangs est du 20 au 25 janvier basé sur les exigences de momentum opérationnel et les pressions de négociation du 7 février.

DÉCISIONS RECOMMANDÉES

Le gouvernement devrait signaler sa volonté d'inclure des représentants de gangs dans les discussions de transition du 7 février pour prolonger la pause jusqu'à la date limite.

Les parties prenantes internationales devraient faciliter des consultations discrètes sur le cadre d'amnistie des gangs pendant la fenêtre du 15 au 20 janvier.

La PNH devrait suspendre les opérations qui produisent des victimes civiles pendant la pause pour préserver l'accès humanitaire et éviter de déclencher une reprise de la violence.

Les organisations humanitaires devraient étendre les opérations à Port-au-Prince pendant la fenêtre de pause en reconnaissant le risque de reprise fin janvier.

Le secteur privé devrait accélérer les opérations de chaîne d'approvisionnement pendant la pause en reconnaissant une possible escalade de la violence fin janvier.

Les systèmes de surveillance devraient établir un suivi quotidien de l'activité des gangs pour le 20 au 25 janvier afin de détecter les indicateurs de reprise de la violence.



CONFIANCE



Confiance élevée basée sur une surveillance de sécurité exhaustive et des rapports institutionnels.

DÉVELOPPEMENT 3: Le Compte à Rebours de 24 Jours Crée un Calendrier de Mise en uvre Compressé

Le 14 janvier 2026 a marqué exactement 24 jours jusqu'à l'expiration du mandat du CPT le 7 février 2026 en vertu de l'Article 149 de la Constitution de 1987. Ce calendrier compressé crée des défis opérationnels importants pour la mise en uvre de transitions de gouvernance complexes nécessitant la rédaction de décrets, l'examen juridique, les consultations des parties prenantes, la délibération du CPT, la publication dans Le Moniteur et le déploiement de la communication publique. Les exigences de mise en uvre minimales totalisent 14 à 22 jours de l'annonce à la mise en uvre complète, ce qui signifie que le 17 janvier représente le dernier jour viable pour les annonces de cadres permettant des fenêtres de mise en uvre adéquates de 21 jours.

Les mathématiques opérationnelles sont frappantes. Les annonces de cadres le 17 janvier fournissent exactement 21 jours jusqu'au 7 février, créant des délais de mise en uvre serrés mais faisables. Les annonces retardées jusqu'au 20 janvier compressent la mise en uvre à 18

jours, créant un risque élevé d'échecs procéduraux. Les annonces après le 25 janvier ne fournissent que 13 jours, s'avérant opérationnellement insuffisantes pour les processus juridiques, les approbations des parties prenantes et la coordination institutionnelle. L'avertissement du 12 janvier de la CARICOM concernant la lenteur des acteurs et la déclaration de préoccupation profonde du 13 janvier indiquent que les facilitateurs internationaux reconnaissent ces contraintes opérationnelles comme des dates limites non négociables qui ne peuvent pas être prolongées par d'autres négociations.

Trois scénarios de mise en uvre émergent du calendrier de compte à rebours de 24 jours. Le scénario un implique des annonces de cadres le 17 janvier ou le week-end 18-19 janvier permettant des fenêtres de mise en uvre de 20 à 21 jours avec un temps adéquat pour les processus juridiques et les consultations des parties prenantes. Le scénario deux implique un silence prolongé jusqu'au 20 janvier créant des fenêtres compressées de 18 jours avec des risques accrus d'échec de mise en uvre incluant des consultations incomplètes, des examens juridiques précipités ou des revendications de cadres concurrents. Le scénario trois implique un silence s'étendant au-delà du 25 janvier créant des fenêtres de 13 jours qui sont opérationnellement insuffisantes conduisant à un vide institutionnel le 7 février sans cadre convenu, des revendications de légitimité concurrentes multiples et une cessation des opérations gouvernementales.



Le calendrier compressé affecte également la perception publique et la mobilisation de l'opposition. La couverture médiatique du compte à rebours s'intensifiera après le 17 janvier si aucun cadre n'émerge, créant des récits de panique de basculement. Les groupes d'opposition, y compris le MORN et l'Accord de Montana, intensifieront les campagnes de mobilisation si le CPT annonce une prolongation de mandat plutôt qu'un départ. Les organisations de la société civile préparent des protestations et des sit-ins pour fin janvier si les cadres de gouvernance ne se matérialisent pas. Le compte à rebours de 24 jours fonctionne donc comme une date limite ferme à la fois pour les exigences de mise en uvre opérationnelles et les seuils de confiance publique, les retards au-delà du 17 janvier risquant des crises institutionnelles, politiques et sociales en cascade.



CONTEXTE HISTORIQUE

L'Article 149 de la Constitution haïtienne de 1987 interdit les prolongations de mandat pour les

présidents et les législateurs au-delà des termes constitutionnellement spécifiés, créant une date limite stricte du 7 février 2026 pour le départ du CPT. Les tentatives précédentes de prolonger les mandats institutionnels, y compris la proposition de référendum du président Jovenel Moïse en 2021, ont généré une controverse constitutionnelle importante et une mobilisation de l'opposition, établissant un précédent contre les prolongations de mandat.

POINTS DE DISCUSSION

24 jours jusqu'au 7 février 2026 créent des exigences de mise en uvre minimales de 14 à 22 jours pour les cadres de gouvernance.

Le 17 janvier est le dernier jour viable pour les annonces permettant des délais de mise en uvre adéquats de 21 jours.

Les retards au-delà du 17 janvier créent des fenêtres compressées de 14 à 18 jours avec des risques accrus d'échec opérationnel.

Trois scénarios de mise en uvre existent : annonces permettant des fenêtres de 21 jours, sommet d'urgence le week-end, ou silence prolongé créant un vide institutionnel.

La couverture médiatique du compte à rebours s'intensifiera après le 17 janvier créant des récits de panique de basculement si aucun cadre n'émerge.

La mobilisation de l'opposition s'intensifiera fin janvier si le CPT annonce une prolongation plutôt qu'un départ d'ici le 7 février.

DÉCISIONS RECOMMANDÉES

Toutes les parties prenantes devraient traiter le 17 janvier comme date limite ferme opérationnelle pour les annonces de cadres.

Le CPT devrait finaliser les positions de consensus internes d'ici le 16 janvier permettant des annonces publiques .

La CARICOM devrait préparer des protocoles de sommet d'urgence des chefs de gouvernement pour le week-end 18-19 janvier si la date limite de passe sans consensus.

Les conseillers juridiques devraient accélérer les processus de rédaction de décrets du 14 au 16 janvier pour permettre une publication immédiate après les annonces de cadres.

Les équipes de communication devraient préparer des matériels de déploiement public complets d'ici soir pour les publications de cadres .

Les planificateurs d'urgence devraient développer des protocoles de continuité institutionnelle pour les scénarios où le 7 février arrive sans cadres convenus.



CONFIANCE



Confiance élevée basée sur l'analyse du calendrier opérationnel et la vérification de la date limite constitutionnelle.

CE QU'IL FAUT SURVEILLER ENSUITE

PROCHAINES 24 À 48 HEURES

Surveiller les réunions internes du CPT ou les consultations des partis politiques les 15-16 janvier indiquant la construction du consensus final avant les annonces de cadres anticipées le 17 janvier. Surveiller les communications du GPE de la CARICOM ou l'activité diplomatique suggérant la facilitation des négociations de -. Suivre les déclarations de la société civile et des groupes d'opposition indiquant la préparation pour les publications de cadres concurrents ou les réponses aux annonces anticipées du CPT.

CETTE SEMAINE

Le 17 janvier est la date limite critique pour les annonces de cadres de gouvernance permettant des délais de mise en uvre adéquats de 21 jours avant le 7 février. Si aucun cadre n'émerge d'ici soir, surveiller les annonces de sommet d'urgence des chefs de gouvernement de la CARICOM pour le week-end 18-19 janvier. Suivre les indicateurs opérationnels de gangs à Port-au-Prince pour des signaux de reprise de la violence si le gouvernement maintient la doctrine de non-négociation pendant le week-end. Surveiller le statut de la Route Nationale 1 pour les opérations de réouverture promises d'Andrésol et les réponses potentielles des gangs.

HORIZON STRATÉGIQUE

Si les cadres sont annoncés le 17 janvier ou le week-end 18-19 janvier, surveiller les progrès de mise en uvre incluant la publication de décrets, les consultations des parties prenantes et les approbations juridiques du 20 au 28 janvier. Si le silence s'étend au-delà du 20 janvier, surveiller les délais de mise en uvre compressés créant des risques accrus d'échec opérationnel. Surveiller les indicateurs de reprise de la violence des gangs pour fin janvier du 20 au 25 janvier si aucun signal de cadre d'amnistie n'émerge. Suivre l'escalade de la mobilisation de l'opposition incluant les sit-ins du MORN et les campagnes de l'Accord de Montana si le CPT annonce une prolongation plutôt qu'un départ le 7 février. Se préparer aux scénarios de vide institutionnel si le 7 février arrive sans cadres de gouvernance convenus.

SOURCES PRIMAIRES

Haiti Libre surveillance quotidienne 14 janvier 2026

Le Nouvelliste surveillance quotidienne 14 janvier 2026

Reuters couverture Haïti 14 janvier 2026

Déclaration du Groupe de Personnalités Éminentes de la CARICOM 12 janvier 2026

Déclaration de la CARICOM 9 janvier 2026

Déclarations de Leslie Voltaire 10-13 janvier 2026

Avertissement du Crisis Group 15 décembre 2025

Déclaration du PM Garry Conille Fils-Aimé 28 décembre 2025

Conférence de presse de la Police Nationale d'Haïti 12 janvier 2026

Déclaration de Médecins Sans Frontières 11 janvier 2026

Rapport d'opérations de la Police Nationale d'Haïti 9 janvier 2026

Données ACLED décembre 2025